

# RÉDUIRE ET VALORISER VOS DÉCHETS DE JARDIN



SERVICE INFO DÉCHETS

04 84 510 620

[info.dechet@ccvba.fr](mailto:info.dechet@ccvba.fr)

[vallee-des-baux-alpilles.fr](http://vallee-des-baux-alpilles.fr)



**JE RÉDUIS  
JE TRIE**

DELTA SUD INITIATIVES

Tél : 07 82 80 88 82

[contact@dsi-asso.fr](mailto:contact@dsi-asso.fr)

<https://www.dsi-asso.fr>

8 Av. Frédéric Mistral

13210 Saint-Rémy-de-Provence

DELTA SUD



# POURQUOI RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS ?

Un foyer produit en moyenne 200 kilos de végétaux par an et par habitant. Il est possible de les broyer, de pratiquer le paillage et/ou le compostage. Ces solutions permettent de développer un jardin au naturel.

Des gains environnementaux et économiques :



Limiter les allers-retours en déchèterie



Supprimer les achats d'engrais, de pesticides ou de paillis



Arroser moins souvent son jardin



Réduire les gaz à effet de serre

## LES DÉCHETS VERTS SUR LE TERRITOIRE

**240 KG**

par hab./an

**45%**

des apports en déchèterie

**6 500 t**

de déchets verts/an

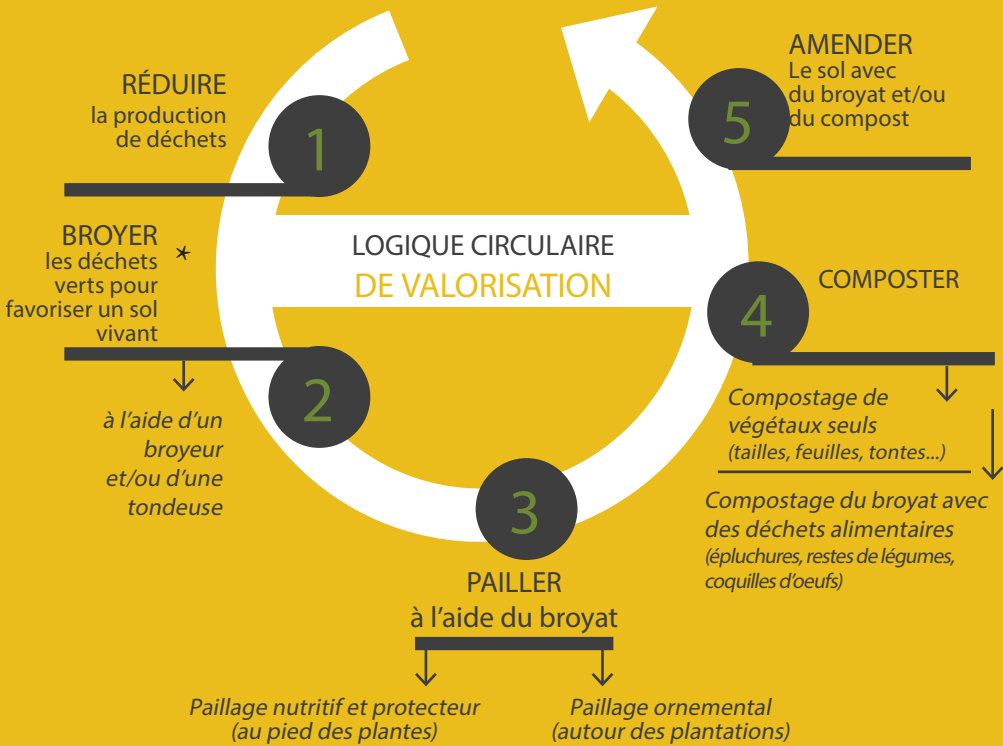
**70 €**

la tonne  
pour le transport  
et le traitement en 2021



*Pour préserver notre planète, le brûlage  
des déchets verts est interdit !  
Ex : brûler 50 kilos de végétaux émet autant de particules qu'une  
voiture à moteur essence qui parcourt 14000 km.*

# BROYER LES VÉGÉTAUX POUR LES RÉUTILISER



\* La CCVBA propose un service de broyage à domicile auprès des particuliers avec participation financière (voir page 7)

## LES BÉNÉFICES DU RETOUR AU SOL DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX



RÉDUIT  
L'ARROSAGE



PROTÈGE  
LE SOL  
(des intempéries  
et fortes chaleurs)



STRUCTURE ET  
AÈRE LE SOL



RÉDUIT LES  
HERBES  
INDÉSIRABLES



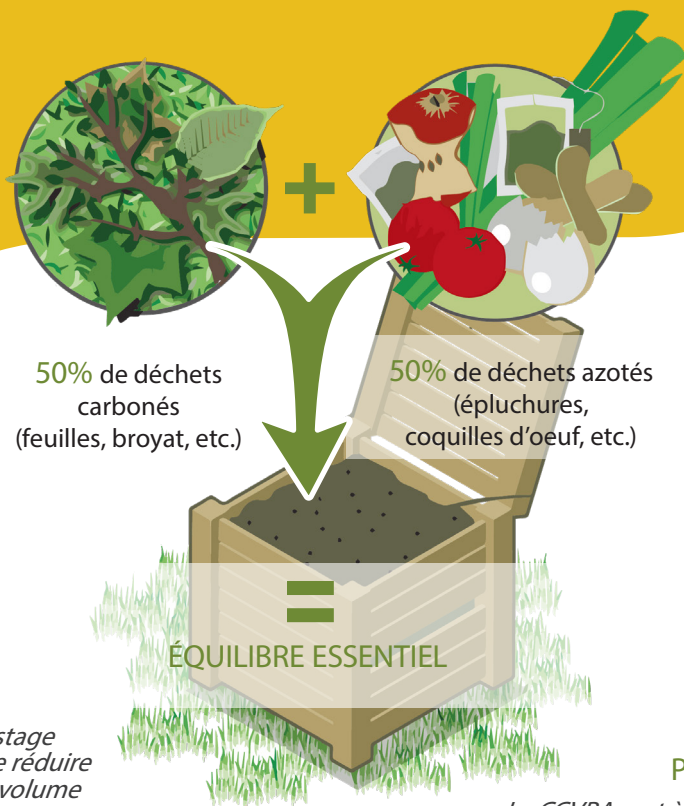
FERTILISE  
LE SOL



EFFET  
ORNEMENTAL

# COMMENT UTILISER SON BROYAT EN COMPOSTAGE ?

LE BROYAT de déchets verts est **UTILE** en mélange **POUR**  
**COMPOSTER** les déchets alimentaires



*Le compostage permet de réduire de 30% le volume des ordures ménagères. Il permet d'obtenir un compost 100% naturel grâce à un processus de transformation des déchets organiques.*

**PENSEZ-Y !**

*La CCVBA met à disposition des composteurs individuels et des lombricomposteurs avec participation financière.*

Des aires de compostage collectif peuvent être installées pour les habitants en immeuble ou en jardins partagés,

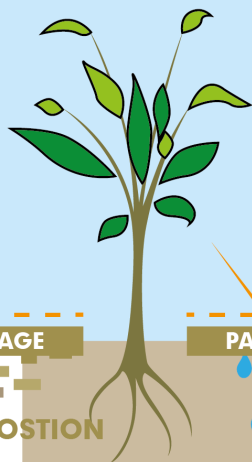
**CONTACTEZ LE SERVICE INFO DÉCHETS  
AU 04 84 510 620 !**

*Réservation sur le site de la CCVBA dans l'onglet "Mes démarches en ligne"*

# COMMENT UTILISER SON BROYAT POUR LE PAILLAGE ?

Le paillage consiste à couvrir le sol de broyat, de feuilles, de tonte de gazon, etc. Il se décompose petit à petit et se transforme en humus nécessaire aux plantes et à la vie du sol. La valorisation du broyat en paillis permet un retour de la matière organique au sol, avec de nombreux bienfaits :

- Éviter le tassement du sol et l'érosion (du froid, des fortes précipitations)
- Nourrir le sol par sa décomposition
- Développer l'activité biologique et la biodiversité
- Réduire l'arrosage par le maintien de l'humidité
- Limiter les herbes indésirables et le désherbage
- Mettre en valeur les plantations et les sols nus.



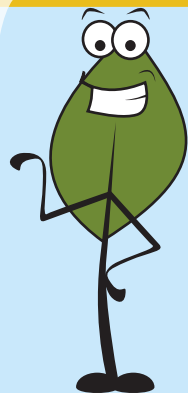
DÉCOMPOSITION



NUTRITION DU SOL

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
*Privilégier l'enfouissement  
du broyat va vous permettre  
d'accroître la teneur en matières  
organiques du sol et de réduire les  
besoins d'irrigation.*

**PROTECTION CONTRE  
LA CHALEUR ET LE GEL**



# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE UN SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE POUR LES PARTICULIERS (avec participation financière)



5 m<sup>3</sup> de déchets verts coupés  
=  
2 m<sup>3</sup> de broyat



# COMMENT PRÉPARER CETTE INTERVENTION ?

Je prends rendez-vous

auprès de Delta Sud Initiatives au 06 68 12 96 44.



Accessibilité

Le terrain doit être facilement accessible au camion et au broyeur.



Max 10 cm

Le diamètre des branchages doit être inférieur à 10 cm pour l'utilisation du broyeur.



Max 10 m<sup>3</sup>

Organiser et rassembler les résidus lors de vos coupes en un tas de 10 m<sup>3</sup> maxi.

Les cordes, piquets, fils de fer et plastiques sont interdits.



Rassembler les végétaux entre voisins permet de mutualiser les coûts.



Je nourris

J'ai réfléchi à la manière dont j'utiliserai le broyat.  
(Paillage et compost pour vous et vos amis).

Service pris en charge en partie  
par la Communauté de Communes pour vous accompagner  
à réduire vos déchets.

Participation financière de l'habitant :

**45€**

Si vous gardez le broyat

**70€**

Si vous ne gardez pas  
le broyat



L'équipe Delta Sud Initiatives à Saint-Rémy de Provence.

---

Prendre rendez-vous auprès du  
service de broyage à domicile :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
**de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h**  
**au 06 68 12 96 44**

Soutenu par

